

M^{me} la Maréchale de Mac-Mahon, a été chargé de recevoir les offrandes et d'en faire la répartition.

Je demande le concours des autorités maritimes et coloniales pour venir en aide à nos compatriotes si cruellement éprouvés, et je vous prie de faire ouvrir dans les Etablissements français de l'Océanie une liste de souscription en leur faveur.

Vous voudrez bien faire parvenir, le plus tôt possible, au ministère, sous le timbre du cabinet, les sommes que vous aurez recueillies ; dès leur arrivée, elles seront mises à la disposition du comité présidé par M^{me} la Maréchale de Mac-Mahon. Vous y joindrez une liste des souscripteurs, afin qu'elle reçoive ici la publicité voulue.

Recevez, etc.

Le Ministre de la marine et des colonies,
Signé : MONTAIGNAC.

Pour copie conforme :

Le Commandant Commissaire de la République,

Signé : O^{ve} GILBERT-PIERRE.

N^o 193. — DÉCISION du 30 août 1875 rapportant la décision du 17 janvier 1874 relative à l'avocat du gouvernement.

Nous, Commandant des Etablissements français de l'Océanie, Commissaire de la République aux Iles de la Société,

Vu la décision en date du 17 janvier 1874 nommant M. Behaghel avocat du gouvernement, en remplacement de M. Defontaine ;

Considérant que cette création, qui remonte au 26 avril 1873, n'est pas utile et que, dans la pratique, elle n'a pas répondu au but que l'on s'était proposé ;

Sur la proposition de l'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur,

AVONS DÉCIDÉ ET DÉCIDONS :

Est rapportée la décision précitée du 17 janvier 1874.

L'administration fera choix, le cas échéant, pour être chargé de ses intérêts, de tel défenseur qui aura sa confiance.

La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Papeete, le 30 août 1875.

Signé : O^{ve} GILBERT-PIERRE.

Par le Commandant Commissaire de la République :

L'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur,

Signé : LA BARBE.

N^o 194. — ARRÊTE rendant exécutoires les rôles supplémentaires de Tahiti et Moorea pour le 2^e trimestre 1875.

Nous, Commandant des Etablissements français de l'Océanie, Commissaire de la République aux Iles de la Société,